

ARRONDISSEMENT  
DE LENS

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

CANTON  
DE HARNES

COMMUNE  
DE ROUVROY

L'an deux mil vingt-six, le 29 avril à 18h00, le Conseil D'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame CUVILLIER Valérie, suite à la convocation en date du 17 avril 2026.

SEANCE DU  
29/04/2026

### ETAIENT PRESENTS :

CUVILLIER Valérie, ORMAN Isabelle, COTELLE Mehdi, COQUELLE Murielle, DUBOIS Géraldine, DE FREITAS Léandre, HAINE-LEROY Nicole, DELCROIX Didier, BEKKOUCHE Fatna, BASTIEN Monique, WASZYCK Pascale, SEVIN Christian

### ETAIT EXCUSEE :

GORAJSKI Nathalie pouvoir à COTELLE Mehdi

Objet :

**Adoption du  
règlement  
budgétaire et  
financier du  
CCAS**

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 12

Quorum : 7

Madame la Présidente, présente le règlement budgétaire et financier obligatoire avec le passage à la nomenclature comptable M57. Celui-ci a pour objectif principal de clarifier et de rationaliser l'organisation financière et la présentation des comptes locaux.

Il décrit notamment les processus financiers internes que le CCAS a mis en œuvre pour renforcer la cohérence de ses choix de gestion. Il permet également d'identifier le rôle stratégique de chacun des acteurs en présence.

Les modalités de préparation et d'adoption du budget par l'organe délibérant ainsi que les règles de gestion par l'exécutif des autorisations de programme (AP) et des autorisations d'engagement (AE) sont par ailleurs des éléments obligatoires du règlement.

Le présent règlement sera actualisé en cas de besoin et en fonction de l'évolution des dispositions législatives et réglementaires.

Le conseil d'administration,

Après avoir délibéré à l'unanimité,

**Adopte** le règlement budgétaire et financier du CCAS

**Autorise** Madame la Présidente, ou son représentant légal par délégation, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Accusé de réception en préfecture  
062-266207240-20260429-D20260429\_02-DE  
Date de réception préfecture : 05/05/2026

Présents : 12  
Exprimés : 13  
Pour : 13  
Abstention : 0  
Contre : 0

Ainsi Fait et Délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

A ROUVROY, le 29/04/2026

Madame La Présidente du CCAS,

